

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Séance du 25 novembre 2020

L'an deux mille vingt et le vingt-cinq novembre à 19 heures 00, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Social s'est réuni en Mairie d'ALBA LA ROMAINE sous la Présidence de Mr Pierre LAULAGNET Président du CCAS.

Date de convocation : 17 novembre 2020

Nombres de membres en exercice : 9 présents : 7 votants : 7

Présents : Paul BOMBRUN, Michel DELAUZUN, Jean Charles GONIEAUX, Pierre LAULAGNET, Catherine LEYNON, Bernard PUEYO, Carole THOMAS,

Excusés : Amy MOYA, Gérard TARDIEUX

Absents : 0

M. Pierre LAULAGNET a été élu secrétaire.

Objet : Aides aux accueils de loisirs 2020 - 2021.

Au cours de cette séance, les membres du Conseil d'Administration :

-**DÉCIDENT** de maintenir l'aide financière créée par délibération n° 2017/04 du 10-04-2017 pour les enfants de la commune qui utilisent les structures d'accueil de loisirs.

-**PRÉCISENT** que les modalités d'attribution sont définies dans le règlement annexé à la présente décision.

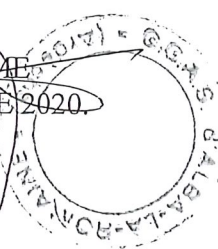
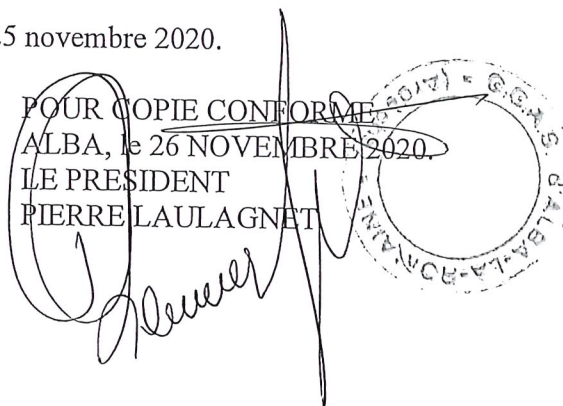
-**FIXENT** la participation financière du CCAS comme suit :

- Q.F de 0 à 720 = 4.00 € / jour / enfant.
- Q.F de 721 à 999 = 3.50 € / jour / enfant.
- Q.F de 1.000 à 1.500 = 3.00 € / jour / enfant.

-**PRECISENT** que les crédits nécessaires seront prévus au BP annuel au c/6562.

Fait et délibéré à ALBA LA ROMAINE, le 25 novembre 2020.

POUR COPIE CONFORME
ALBA, le 26 NOVEMBRE 2020.
LE PRESIDENT
PIERRE LAULAGNET



REÇU A
LA PREFECTURE LE

30 NOV. 2020